

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Secrétariat général

Décision du 10 décembre 2008 portant désignation des membres de la commission ministérielle pour la formation professionnelle

NOR : *DEVK0829643S*

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,
Vu l'arrêté du 19 novembre 2008 portant création d'une commission ministérielle pour la formation professionnelle ;
Sur proposition du directeur des ressources humaines,

Décide :

Article 1^{er}

Les représentants de l'administration suivants siègent à la commission ministérielle pour la formation professionnelle :
Président de la commission ministérielle pour la formation professionnelle : M. Ruyschaert (Jean-Claude), directeur des ressources humaines, ou son représentant.

Au titre de l'administration centrale

Membres titulaires

Le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, ou son représentant ;
Le directeur général de l'énergie et du climat, ou son représentant ;
Le directeur général des infrastructures de transports et de la mer, ou son représentant ;
Le directeur général de la prévention des risques, ou son représentant ;
Le directeur général de l'aviation civile, ou son représentant ;
La déléguée à la sécurité et la circulation routières, ou son représentant.

Membres suppléants

Le président de la sixième section (personnels et services) du conseil général de l'environnement et du développement durable, ou son représentant ;
La commissaire générale du développement durable, ou son représentant ;
La directrice du service du pilotage et de l'évolution des services, ou son représentant ;
Le chargé du service des politiques support et des systèmes d'information, ou son représentant ;
Le directeur des affaires juridiques, ou son représentant ;
Le directeur des infrastructures de transport, ou son représentant.

Au titre des chefs de services déconcentrés

Membres titulaires

Le préfigurateur de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Midi-Pyrénées ;
Le préfigurateur de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nord-Pas-de-Calais ;
La préfiguratrice de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Pays de la Loire ;
Le directeur interdépartemental des routes Centre-Est ;
Le directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture du Lot ;
La directrice régionale et départementale de l'équipement d'Alsace.

Membres suppléants

Le directeur du centre d'études techniques de l'équipement du Sud-Ouest ;
Le directeur régional des affaires maritimes de La Rochelle ;
La directrice du service navigation de la Seine ;
Le directeur interdépartemental des routes Nord ;
Le directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture du Territoire de Belfort ;
Le directeur régional et départemental de l'équipement du Limousin.

Au titre des centres interrégionaux de formation professionnelle

Membres titulaires

La directrice du CIFP de Rouen ;
Le directeur du CIFP de Nancy.

Membres suppléants

Le directeur du CIFP de Toulouse ;
Le directeur du CIFP d'Aix-en-Provence.

Article 2

Les représentants du personnel suivants siègent à la commission ministérielle pour la formation professionnelle :

Organisation CGT

Membres titulaires

Mme Bonnisseau (Geneviève) ;
M. Brochard (Gilles) ;
M. Fiorot (Nivano) ;
M. Garcia (Philippe) ;
M. Nadaud (Alain) ;
Mme Peron (Isabelle) ;
M. Raoult (Roland).

Membres suppléants

M. Breuzard (Patrick) ;
M. Bro (Daniel) ;
M. Detournay (Bertrand) ;
M. Dinh (Thierry) ;
Mme Huste (Elisabeth) ;
M. Lassauzay (Didier) ;
Mme Tatot (Fabienne).

Organisation CGT-FO

Membres titulaires

Mme Boudin (Geneviève) ;
M. Delaunay (Dominique) ;
M. Hamon (Yann) ;
Mme Klein-Wodzynski (Sabine) ;
M. Pavageau (Pascal).

Membres suppléants

M. Canalias (Alain) ;
M. Duhamel (Jean-Luc) ;
M. Grimaud (Serge) ;
M. Lebaron (Bernard) ;
M. Lenoir (Michel).

Organisation CFDT

Membres titulaires

M. Cassetto (Jean-Luc) ;
M. Dat (Louis).

Membres suppléants

M. Guillemet (Jean-Pascal) ;
M. Hutinet (Rémi).

Organisation UNSA

Membre titulaire

Mme Ferriot (Sylvie).

Membre suppléant

M. Mirmand (Hervé).

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 10 décembre 2008.

Pour le ministre et par délégation : *Le directeur des ressources
humaines,*
J.-C. Ruysschaert